

Non à l'ignorance du plaisancier « moderne »

Madame, Monsieur,

je suis skipper professionnel depuis 20 ans et je navigue régulièrement tout le long de l'année sur des voiliers de 11 à 15 m, surtout devant les côtes européennes, souvent en France, mais aussi en Angleterre, Irlande, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne et au Portugal. Depuis quelques années je fais des observations surtout en France qui - à mon avis - méritent d'être discutées devant un plus grand public intéressé dans la voile.

Partiellement aussi dans les autres pays où je navigue, mais clairement surtout en France je vois un nombre croissant de « navigateurs » avec un comportement peu marin et avec peu – et parfois aucune – compétence pour aller en mer. Un comportement qui devient de plus en plus critiquable, voir dangereux.

A la suite de multiples conversations avec des navigateurs professionnels du milieu de la plaisance-voile en France je sais qu'une grande majorité des navigateurs expérimentés partagent mon jugement critique.

Vu le chiffre d'affaire du secteur nautique et le nombre de gens qui sont employés dans la construction, la location, l'entretien et l'assurance des bateaux de plaisance en France il va de soi qu'il existe un grand intérêt économique de ne pas diminuer, mais plutôt d'augmenter le nombre de gens «qui font du bateau ». Mais est-ce que cela doit impérativement légaliser une décadence importante du savoir et du comportement nautique du plaisancier ?

De quoi parle-t-on concrètement?

Je donne quelques exemples de comportement qui se trouvent parfois aussi en dehors des eaux françaises, mais qui sont surtout très répandus en France :

- Non-respect des règles de barre entre voiliers surtout en été, souvent créé par ignorance totale de leur existence.
- Manœuvres de port désastreuses, même dans des conditions faciles sans vent et sans courant, souvent avec des dégâts sur d'autres bateaux.
- Bateaux arrivant au port proche du ponton/catway sans pare-battages et même sans amarres. Utilisation de pare-battages nettement sous dimensionnés, ou accostage à couple carrément sans pare battages.
- Délit de fuite au port après une collision avec un bateau où personne n'est à bord.
- Ignorance d'amarrer le bateau correctement avec amarres avants et arrières et les deux gardes.
- Comportement sans gêne sur le pont des bateaux voisins quand on est à couple. Passage du bateau voisin par le cockpit... bruits... chaussures sales.
- Mouiller l'ancre (en « garant » un bateau comme une voiture) beaucoup trop proche des autres bateaux qui sont déjà au mouillage, avec la conséquence d'une collision dès que la chaîne est tendue.
- Mouiller l'ancre sans ou avec pas assez de chaîne avec le risque d'une collision dès que le vent se lève, et sans respecter le marnage des marées.
- Fausse utilisation des feux de navigation la nuit, par ex. voilier sous moteur sans voiles mais avec feu tricolore en tête de mât. Passer la nuit à l'ancre sans feu de mouillage.
- Placement des engins de pêche dans les entrées de port.

- Non-respect des règles de radiophonie (VHF) en racontant sa vie sur canal 16.
- Comportement agressif en cas d'approche d'un bateau qui voudrait venir à couple.

La liste est incomplète et pourrait remplir la page...

Les exemples cités sont à observer surtout en été, bien sûr. Il est évident que les sociétés de locations pour des raisons économiques voudraient plutôt éviter une discussion, comme il s'agit dans la majorité des cas de skippers (disons plutôt «conducteurs») de bateaux de location qui montrent ce comportement regrettable, mais qui représentent un bon nombre de clients. La location de voiliers est un grand business en France et bien sûr en principe c'est une bonne chose que de plus en plus de gens peuvent se permettre des vacances sur l'eau. La voile élitaire des années 20-30 est certainement finie et c'est bien comme ça. Mais peut cela être une raison d'accepter ce déclin en comportement ?

Mis à part ces problèmes des « skippers » de bateaux de location, on observe un nouveau phénomène depuis quelques années: Beaucoup de gens, plutôt âgés, achètent leur tout premier voilier seulement très tard à l'âge de la retraite, après avoir rêvé dès leur jeunesse de posséder un bateau. Malheureusement ces gens achètent leur premier bateau souvent bien trop grand, souvent dans les 12 – 13 m, un bateau qui surmène le skipper débutant. Ces « Je-voudrais-être-capitaine » par contre ne possèdent souvent pas la clairvoyance et la rigueur de passer une formation nautique et ainsi ils représentent un groupe de plus dangereux, qui est devenu un vrai fléau dans les ports. Certainement les chantiers navales et éditions de magazines de voiles sont très contents d'avoir ces clients en plus, mais le comportement incompetent de ces « skippers » étant souvent une vraie nuisance, gâche gravement le plaisir d'être au port ou au mouillage et crée souvent un danger pour les autres.

« En eaux maritimes françaises, la conduite des navires de plaisance à voile, mêmes équipés d'un moteur auxiliaire, n'est pas subordonnée à la possession d'un permis »

Il est vrai que malgré le nombre croissant de bateaux de location et malgré une absence d'obligation de passer un « permis voile » en France le nombre d'accidents graves en mer avec dégâts humains n'a pas considérablement augmenté, heureusement . Ce qui a augmenté ce sont surtout les collisions au port et au mouillage avec peu ou pas de dommage humain...

Donc on pourrait argumenter que finalement il n'y a pas de vrai problème. Au contraire : L'industrie nautique en profite économiquement autant que les loueurs de bateaux du fait qu'il est facile de louer un voilier sans avoir une formation correspondante.

En cas d'avarie l'assurance paye, et les chantiers nautiques augmentent leur chiffre d'affaire aussi. Où est le problème puisqu'il n'y a pratiquement pas de graves accidents avec perte de vie ?

Le problème consiste dans le fait que notre sport de la voile perd de plus en plus son beau caractère. Trouver de la détente à bord, surtout en été devient de plus en plus difficile. Pourquoi partons-nous en mer ? Certainement pas pour revivre les contraintes de la vie à terre qui est trop souvent rendue difficile par un comportement ignorant, non respectueux ou simplement causé par l'indifférence envers l'autre.

Mais : N'y-a-t-il pas un moyen d'améliorer la situation nautique et sociale au port et en mer ?

Il convient donc que ces nouveaux passionnés apprennent les règles de base de la sécurité en mer et de l'utilisation d'un voilier. La mer ne s'apprivoise pas, ne se maîtrise pas. Ne serait-il pas nécessaire de créer un permis voile obligatoire comme celui qui existe pour les bateaux à moteur ? Et aussi rendre le permis moteur obligatoire pour les gens naviguant sur un voilier avec moteur ?

Economiquement vu, cela donnerait aussi du travail dans le domaine de la formation à bon nombre de personnes en plus. Une autre idée serait de proposer une réduction de prime d'assurance de bateau pour les skippers qui passent un permis voile et moteur.

A côté de ce manque de formation il y a certainement un grand travail à faire pour changer l'état d'esprit de ces « navigateurs » dans la plaisance, d'un esprit consommateur égocentrique vers un esprit respectueux de la mer et des autres plaisanciers autour.

N'est-il pas dans l'intérêt du navigateur français – donc aussi des médias qui le représentent – d'initier une discussion sur ce sujet en France?

Dans l'espoir de pouvoir continuer un échange constructif avec vous sur ces problèmes, je vous envoie mes meilleures salutations nautiques

Wilfried Krusekopf